

Séance du 26 mai 2011

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

**SECRETARE** : Mme Doucet-Joyé.

M. Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : POLITIQUE DE LA VILLE - Réponses de la Ville de Bayonne à l'appel à projets 2011 du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération bayonnaise repose sur une logique de transformation de territoires urbains en cherchant à réduire les écarts entre les quartiers inscrits au CUCS (en premier lieu ceux de la Zone urbaine sensible du plateau Saint-Etienne à Bayonne), et le reste de l'agglomération, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du développement économique, du logement et de l'habitat, de la santé et de l'accès aux soins, du lien social, de la citoyenneté et de la participation à la vie publique, de la prévention de la délinquance.

Par décision de l'Etat, la durée du CUCS 2007-2009 a été prolongée encore d'une année, dans l'attente des dispositions gouvernementales pour les CUCS de 2<sup>ème</sup> génération, qui devraient intervenir à l'automne, avec la pérennisation envisagée du travail poursuivi sur le programme national de rénovation urbaine. Un nouvel appel à projets a été lancé pour l'année 2011, sur la base des orientations du CUCS 2007-2009 et de l'évaluation réalisée courant 2009 et 2010.

Le GIP-DSU a donc arrêté des priorités d'actions, en vue de soutenir financièrement et méthodologiquement des projets déposés par des opérateurs, qui devront cibler les territoires prioritaires et bénéficier directement aux habitants de ces quartiers.

Il est ainsi demandé au conseil municipal :

- de prendre connaissance des demandes de subventions de la Ville de Bayonne déposées dans le cadre de l'appel à projets 2011 du CUCS, d'un montant total de 46 850 € détaillé ci-après, étant précisé que chacun des dossiers présentés donne lieu à un examen en comité technique partenarial qui rend un avis sur son éligibilité, et que la décision définitive intervient en conseil d'administration du GIP-DSU :
  - . THEMATIQUE EDUCATION ET ACCES AUX SAVOIRS DE BASE :
    - Ateliers parents sur les problématiques santé et éducation pour les parents du réseau de réussite scolaire de Bayonne → 1 000 €
  - . THEMATIQUE LOGEMENT ET HABITAT :
    - Mission d'agent de développement de quartier → 24 850 €
  - . THEMATIQUE CULTURE :
    - Sensibilisation culturelle pour les enfants, les jeunes et les familles (Espace socio culturel municipal - ESCM) → 3 000 €
    - Les Jeudis-Ciné de Bayonne → 12 700 €
  - . THEMATIQUE LIEN SOCIAL, CITOYENNETE ET PARTICIPATION A LA VIE PUBLIQUE :
    - Initiation aux sports aquatiques au bénéfice des préadolescents et adolescents (ESCM) → 5 300 €
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à venir, relatives aux subventions attribuées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.